

L'animation volontaire

www.jpa.asso.fr

JUIN 2012

POUR QUOI FAIRE ?



Dossier réalisé par La Jeunesse au plein air et soutenu par la MAIF



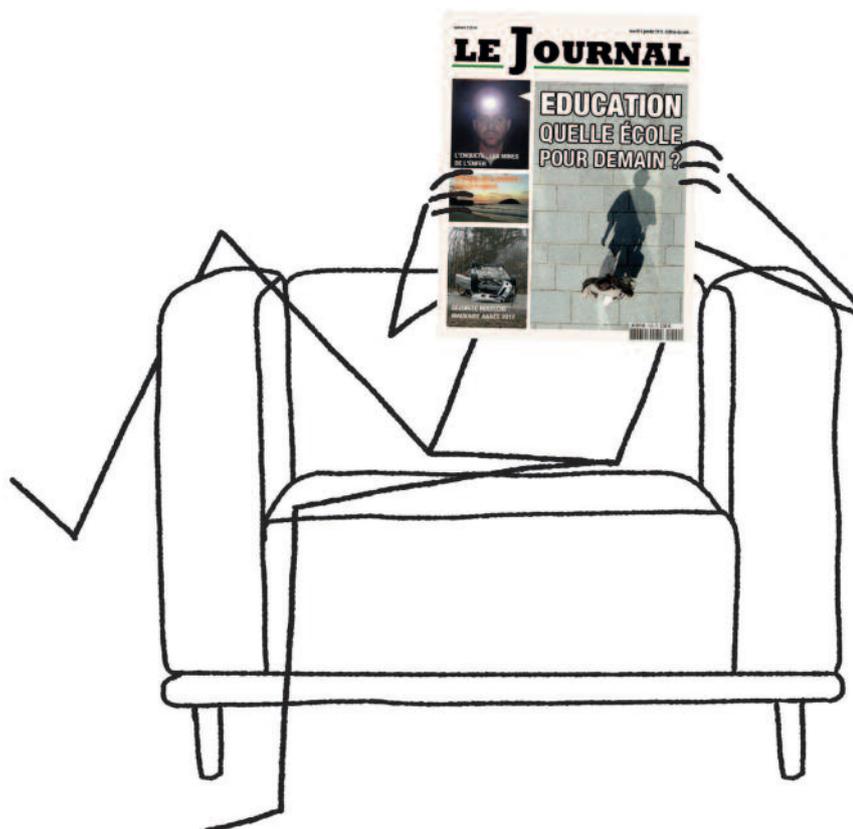
ÉTAT DES LIEUX DE L'ANIMATION VOLONTAIRE

UN CHEMIN VERS LA VIE PROFESSIONNELLE

UN PARCOURS D'ENGAGEMENT

SE TROUVER SOI-MÊME

© Meyer-Tendance Flore



S'intéresser aux problèmes de l'éducation, c'est bien.
Être actif pour tenter de les résoudre, c'est mieux.

www.agissons pour leducation.fr

DÉCOUVREZ TOUTES LES ACTIONS CONCRÈTES DE LA MAIF
EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION



L'ANIMATION VOLONTAIRE, POUR QUOI FAIRE ?

Coordonné par Jean-Yves L'Helgoualc'h

300 000 animateurs et directeurs prêts pour encadrer de manière occasionnelle des centres de vacances et de loisirs ! 50 000 Bafa¹ obtenus chaque année ! L'engagement des jeunes dans l'animation volontaire reste aujourd'hui bien réel. Son cadre juridique est le contrat d'engagement éducatif. Intégré depuis 2006 dans le code du travail en tant que dérogation, il a fait l'objet d'une importante remise en question. Sa modification par le décret² relatif au repos compensateur peut faire craindre d'autres remises en cause qui engendreront une insécurité juridique.

Pour que l'animation volontaire – cette expérience unique, à la fois personnelle et citoyenne, intime et collective – s'inscrive dans la durée, il importe de rappeler comment les jeunes s'y bâtissent un capital social pour la vie, valable tant sur le plan individuel que professionnel.

Pour contribuer à la pérennisation et à la sécurisation de l'engagement des jeunes, la confédération de La Jeunesse au plein air propose de créer un volontariat de l'animation.

(1) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

(2) Décret n° 2012-581 du 26 avril 2012

L'ANIMATION VOLONTAIRE, UN ACTE MODERNE DE CITOYENNETÉ p. 4-5

ÉTAT DES LIEUX DE L'ANIMATION VOLONTAIRE

De l'expérimentation pour soi à l'engagement pour autrui, résultats d'étude pages 6-7
« Toujours autant d'enthousiasme » page 7

UN CHEMIN VERS LA VIE PROFESSIONNELLE

« Vous n'êtes pas animatrice, vous êtes enseignante ! » p. 8
Ils ont été animateurs volontaires page 9
« Ces compétences que les associations révèlent », interview de Roger Sue, sociologue pages 10-11

UN PARCOURS D'ENGAGEMENT

L'engagement révèle de nombreuses richesses, interview de Jacques Auxiette président du conseil régional des Pays de la Loire ... p. 12

L'animation volontaire a une place dans sa vie page 13
Syndicaliste et animatrice page 13

SE TROUVER SOI-MÊME

« Les jeunes en reviennent transformés », interview d'André Sirota des Ceméa pages 14-15
Le diplôme pour unifier un secteur très tendance, rappel historique page 15
Engagés et ouverts après le Bafa page 16
De la marque de fabrique au goût des autres page 17
Quand le fonds d'aide redécouvre le Bafa page 17

BIBLIOGRAPHIE page 18

L'animation volontaire, un acte moderne

ÊTRE ANIMATEUR OCCASIONNEL EN CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS CONSTITUE UN PARCOURS D'ENGAGEMENT ET D'ÉMANCIPATION AUX BÉNÉFICES RECONNUS. POUR QUE CETTE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE RESTE OFFERTE AUX JEUNES, IL EST NÉCESSAIRE AUJOURD'HUI DE CRÉER UN VOLONTARIAT DE L'ANIMATION.

Et si la remise en cause du contrat d'engagement éducatif (CEE) était une chance pour l'animation volontaire ? Le décret du 26 avril 2012 impose la mise en place du repos compensateur pour les animateurs et directeurs occasionnels des accueils collectifs de mineurs (ACM) engagés en contrat d'engagement éducatif. Cela a un impact financier sur le coût des séjours, auquel s'ajoutent la nécessité et la difficulté de recruter des animateurs et des directeurs supplémentaires. Mais surtout ce décret qui propose un aménagement rappelle que le CEE est dérogatoire au droit du travail. Obtenu en 2006, le CEE répondait techniquement aux attentes des membres de la Plateforme des accueils collectifs de mineurs coordonnée par La Jeunesse au plein air, mais non à leur revendication d'un espace de volontariat de l'animation entre le bénévolat et le salariat, donc hors du code du travail. Aujourd'hui ces mouvements n'ont jamais été aussi près d'obtenir cette reconnaissance. Ils ont participé à la rédaction d'une proposition de loi pour la création d'un statut du volontariat de l'animation,

déposée le 22 décembre 2011 à l'assemblée nationale par le député Régis Juanico au nom du groupe socialiste radical, citoyen et divers gauche. Mais pourquoi ces mouvements dépensent-ils autant d'énergie à faire valoir cet engagement, dans l'intérêt collectif, dans l'encadrement éducatif des accueils collectifs de mineurs ? Parce que depuis bientôt un siècle, ceux qui ont été animateur volontaire, leur entourage, même aujourd'hui les entreprises et les grandes écoles, reconnaissent les bénéfices acquis... mais pas l'État français.

DES ATOUTS MAJEURS

Il y a plus de 300 000 animateurs et directeurs en fonction pour encadrer et diriger de

manière occasionnelle des centres de vacances et de loisirs. Et chaque année, plus de 50 000 jeunes obtiennent le Bafa¹ ou le BAFD². Le Bafa n'est pas obligatoire pour être animateur mais constitue une formation marquante. Pour ces jeunes, les deux atouts majeurs de l'animation sont les suivants : s'occuper d'enfants et de jeunes et prendre des responsabilités³. Pour les anciens animateurs également. Sans verser dans la nostalgie passiste, tout quadragénaire ayant été animateur se réjouit de cette expérience de jeunesse. Se confronter aux autres, aux questions d'éducation et de société, devenir responsable et autonome sont parmi tant d'autres des compétences



Plus de 300 000 animateurs et directeurs occasionnels en fonction

- Dans les accueils collectifs de mineurs sans hébergement : 68 000 animateurs et directeurs occasionnels (dont 14 000 animateurs stagiaires).
- Dans les accueils collectifs de mineurs avec hébergement : 242 000 animateurs et directeurs occasionnels (dont 41 000 animateurs stagiaires). ■

Source : Mission des études, de l'observation et des statistiques de la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, 2009-2010.

acquises dans les stages de formation et par la suite dans l'encadrement volontaire de séjours et de loisirs collectifs. Au-delà du souvenir de cette tranche de vie, chacun reconnaît, voire revendique, que cet engagement a participé à la construction d'aptitudes bien utiles à son quotidien professionnel. L'écoute de l'autre, la capacité de négocier et la construction de soi se travaillent au sein d'une authentique démocratie en stage, lieu de culture et de débats. Ces aptitudes constituent un capital social pour la vie, qu'elle soit personnelle ou professionnelle. « Mon engagement au sein des colos m'a permis de répondre à mes interrogations et d'orienter mes pratiques pédagogiques » assure une enseignante. Certes il est éloigné le temps où le Bafa était intégré à la formation initiale des instituteurs. Pourtant ceux-ci y trouvaient un vivier d'innovations et de recherches pédagogiques au service d'un

de citoyenneté à défendre

Par Jean-Yves L'Helgoualc'h



projet d'éducation globale. Aujourd'hui la communauté éducative déplore des contenus de formation trop disciplinaires et didactiques où des pans entiers de l'éducation ne sont pas pris en compte. Citons par exemple le travail en équipe et la pédagogie de projet qui trouvent tout leur sens dans l'encadrement de loisirs et de séjours collectifs. Ces savoir faire, les enseignants en ont autant besoin qu'hier. Mais pas seulement les enseignants. Aujourd'hui être animateur, engagé dans une association sort un CV du lot. « Avoir le sens de l'échange social, de l'initiative, de la responsabilité, la capacité d'organisation, l'imagination, l'engagement... sont des compétences transversales très recherchées par les entreprises. Elles constituent un capital humain qui va bien au-delà de ce que les diplômés peuvent énoncer » rappelle le sociologue Roger Sue, qui ajoute que même les grandes

écoles l'ont compris puisqu'elles incitent leurs étudiants à s'engager dans les associations.

Devenir animateur quand on a 17-18 ans, c'est aussi entrer dans le monde des adultes et cela peut commencer par la formation Bafa.

« On ne s'en sort pas indemne » dit une jeune à la fin d'un stage théorique. Comme le définit André Sirota vice-président des Ceméa⁴, ce « stage n'est pas une mécanique ». Au contraire, cette expérience personnelle et collective, ce processus socialisant relève « d'une suspension relative des cadres sociaux habituels, une forme d'inconfort provoqué ». Et c'est en ce sens que le stage permet d'apprendre à vivre différemment avec les autres, à se construire des valeurs éducatives loin des schémas stéréotypés.

Les collectivités territoriales voient elles aussi dans l'animation volontaire « un atout pour l'insertion professionnelle, personnelle et citoyenne des jeunes » selon Jacques Auxiette, président du conseil régional des Pays de la Loire. Le conseil général de Haute-Garonne utilise même la formation Bafa pour des jeunes en difficultés afin qu'ils retrouvent une responsabilisation progressive, un cadre avec une certaine rigueur et de la valorisation.

Les collectivités territoriales voient elles aussi dans l'animation volontaire « un atout pour l'insertion professionnelle, personnelle et citoyenne des jeunes » selon Jacques Auxiette, président du conseil régional des Pays de la Loire. Le conseil général de Haute-Garonne utilise même la formation Bafa pour des jeunes en difficultés afin qu'ils retrouvent une responsabilisation progressive, un cadre avec une certaine rigueur et de la valorisation.

EN MANQUE DE RECONNAISSANCE

Pour autant, l'animation volontaire et son brevet le Bafa et ne sont pas perçus comme un tremplin professionnel vers les métiers de l'animation professionnelle. Seulement 3% des animateurs ayant obtenu le Bafa deviennent animateurs professionnels au bout d'un an⁵. L'animation

volontaire constitue un élément d'un processus permettant à chacun de démontrer et de développer des compétences sociales et humaines. Un bémol néanmoins dans l'enthousiasme exprimé par les animateurs : la reconnaissance en particulier pécuniaire n'est pas toujours à la hauteur de l'énergie investie regrettent-ils souvent.

Si on peut se réjouir de la mise en place du service civique, par le gouvernement précédent, qui concerne aujourd'hui environ 10 000 jeunes et devrait en concerner 75 000 en 2015, il est aujourd'hui urgent de pérenniser le statut de 300 000 jeunes animateurs et directeurs occasionnels en créant un volontariat de l'animation.

Quand il était dans l'opposition, le parti socialiste s'est engagé dans ce sens en proposant à l'assemblée nationale une loi pour la création d'un statut du volontariat de l'animation. A présent que la gauche est au pouvoir, cette proposition de loi doit être portée par le gouvernement et votée au parlement. Le volontariat de l'animation pourrait être la première pierre d'une grande et vraie politique de la jeunesse, défendue par le candidat François Hollande, devenu président de la République. ■

- (1) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.
- (2) Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur.
- (3) Source : Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej).
- (4) Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.
- (5) Source : Ovlej, données de 2003.

Proposition de loi pour la création d'un statut du volontariat de l'animation¹ (extraits)

Article 1er : Le volontariat de l'animation a pour objet de renforcer la mixité sociale et l'accès de tous aux loisirs et aux vacances. Il offre à toute personne volontaire, âgée de 16 ans minimum, l'opportunité de s'engager en faveur d'un projet collectif à finalité éducative, en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée et en favorisant l'apprentissage des enfants à l'autonomie et à la vie collective. Ces missions d'intérêt général s'accomplissent au sein des accueils collectifs de mineurs, dans la formation d'animateurs volontaires et dans les séjours adaptés.

Article 2 : Le volontariat de l'animation est la participation occasionnelle, dans les conditions fixées au présent article, d'une personne physique, à des fonctions d'animation ou de direction d'un accueil collectif de mineurs à caractère éducatif organisé à l'occasion de congés scolaires, de congés professionnels ou de loisirs par un organisme sans but lucratif de droit français, une personne morale de droit public ou un comité d'entreprise. [...]

Article 3 : Le volontariat de l'animation est un engagement volontaire tout au long de la vie d'une durée limitée à trente six mois, fractionnable. Dans des conditions prévues par décret, la personne morale agréée assure à la personne volontaire, notamment à travers la désignation d'un référent, une phase de préparation aux missions qui lui sont confiées ainsi qu'un accompagnement dans la réalisation de ses missions. Le volontariat de l'animation ne relève pas du code du travail ni du statut de la fonction publique. [...]

(1) Proposition de loi n° 4133, déposée le 22.12.2011 à l'assemblée nationale par le député Régis Juanico, au nom du groupe socialiste radical, citoyen et divers gauche.

De l'expérimentation pour soi à l'engagement pour autrui

Par Isabelle Monforte, Ovej—Études et recherches de La JPA

LES JEUNES QUI PASSENT AUJOURD'HUI LE Bafa CONSIDÈRENT LA PRATIQUE DE L'ANIMATION VOLONTAIRE COMME UNE EXPÉRIENCE À LA FOIS AGRÉABLE ET UTILE À LEUR FORMATION PERSONNELLE, CAR ELLE LEUR PERMET DE PRENDRE DES RESPONSABILITÉS DANS UN CADRE COLLECTIF FACE À DES ENFANTS.

Interrogés dans le cadre de deux enquêtes conduites par l'Ovej¹, les stagiaires ou récents titulaires du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) mettent en avant l'utilité de la pratique de l'animation pour eux-mêmes. Lycéens ou étudiants pour la plupart, un tiers d'entre eux répond que cette activité leur permet de tester leur intérêt pour un champ proche de celui auquel ils se destinent professionnellement. Quel que soit leur projet, c'est également un job d'été (pour 23%) et une expérience de la vie active, utile à leur formation personnelle et valorisante pour

leur curriculum vitae (23% également). Il s'agit pour eux de démontrer leur capacité à se débrouiller mais surtout d'acquérir des compétences sociales et se tester à travers les responsabilités assumées. Cette valorisation de l'expérience – sur le terrain – alliant découverte de soi et d'un champ d'activité est également présente dans d'autres pratiques d'engagement associatif, encouragées notamment par les grandes écoles comme une étape incontournable de la formation des étudiants².

Pour les jeunes animateurs interrogés par l'Ovej, la

notion de prise de responsabilité est centrale à la fois dans leurs motivations et dans l'évaluation qu'ils font de leur expérience. « Ça fait grandir, on entre dans l'âge adulte forcément, là c'est nous qui sommes vraiment responsables, qui prenons les enfants en charge, on prend le relais de l'animateur et de la maman, ça fait bizarre à 17 ans d'avoir autant de responsabilités » nous explique un stagiaire. Dans un contexte où l'accès à un statut d'adulte est retardé, la pratique de l'animation offre à ces jeunes un espace de transition et d'expérimentation d'un nouveau rôle social. Devant l'enjeu identitaire de cette expérience pour eux-mêmes, le désir de s'engager dans une action éducative et sociale s'avère secondaire et peu évoqué spontanément. Il s'agit plutôt pour la majorité de ces jeunes de « faire passer de bonnes vacances » aux enfants, « leur faire vivre des

aventures », particulièrement pour ceux en difficulté familiale ou sociale.

Le sens que ces jeunes donnent à leur implication dans l'animation volontaire apparaît ainsi éloigné de l'engagement militant des générations précédentes, orienté par des objectifs éducatifs, voire politiques et idéologiques (Lee Downs 2009)³. Il relève des formes d'engagement qualifiées de modernes. Celles-ci sont caractérisées par une forte implication personnelle, voire affective, une action immédiate, en direction de personnes concrètes et la valorisation de l'utilité pour soi⁴. Plus spécifiquement, l'animation volontaire permet à ces jeunes d'accéder à des responsabilités d'adulte face à des enfants. Cette prise de responsabilité est d'abord



© Michel Rissoan

Les enquêtes de l'Ovej

L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et de jeunes (Ovej) a conduit deux enquêtes¹ visant à décrire la population de stagiaires et titulaires du Bafa², à analyser leur représentation de l'animation et leurs motivations à s'y engager.

La première enquête a été réalisée en 2003 avec le soutien de la Cnaf³. Plus d'une centaine de stagiaires en stage d'approfondissement Bafa (organisés par les Francas, les Ceméa⁴ et l'UFCV⁵) ont été interviewés dans le cadre d'entretiens collectifs. Le contenu de ces entretiens a notamment servi à l'élaboration d'un questionnaire administré à un échantillon national de 400 titulaires du Bafa un an après l'obtention de leur diplôme, tirés au sort à partir des listes de stagiaires des Ceméa et de l'UFCV. Ce questionnaire a été repris dans le cadre d'une seconde enquête, réalisée à la demande de la DDJS du Finistère et du jury départemental Bafa en 2008. L'ensemble des stagiaires (500) en cours de formation dans le Finistère pendant les sessions de printemps a participé à cette enquête. ■

IM

- (1) Monforte I. (2008), *Les stagiaires Bafa du Finistère*, Ovej, Direction départementale de la jeunesse et des sports du Finistère, Jury départemental Bafa.
- (2) Monforte I. (2006) *Devenir aujourd'hui animateur et directeur occasionnel*, collection Dossiers d'études, CNAF. www.cnaf.fr
- (3) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.
- (4) Caisse nationale des allocations familiales.
- (5) Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.
- (6) Union française des centres de vacances.

Qui passe le Bafa aujourd'hui ?

Les résultats des deux enquêtes de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et de jeunes (Ovej) décrivent une population de stagiaires et de nouveaux titulaires du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) comparable à celles caractérisées par les études menées par le CIRMES et CEC en 1992 et 1993.

C'est une population âgée de moins de 22 ans à la fin de la formation (pour plus de 80 % de celle-ci, féminine (à 75%), constituée d'une forte majorité de lycéens et d'étudiants (87% des stagiaires finistériens, 74% des titulaires du Bafa interrogés un an après leur formation), et d'une forte proportion d'enfants issus des catégories sociales supérieures



Pour la majorité des jeunes qui passent le Bafa, il est important de « faire passer de bonnes vacances » aux enfants, « leur faire vivre des aventures ».

Une nouvelle étude en cours

Une étude vient de démarrer sur les motivations de l'engagement éducatif des jeunes dans l'encadrement des colos et des centres de loisirs. Elle est menée en partenariat par l'université Toulouse Le Mirail et La JPA. L'encadrement des accueils collectifs de mineurs, aujourd'hui réglementé par le contrat d'engagement éducatif, est fragilisé par l'absence de reconnaissance de ce que cet acte représente réellement pour de nombreux jeunes. La motivation financière, sans être totalement à exclure, surtout dans le contexte actuel, est loin d'être la seule. Cet engagement occasionnel de nature citoyenne contient aussi une forme de contrepartie en matière de construction et valorisation personnelle et d'étape de découverte dans un trajet d'engagement social. Les éléments constituant ces contreparties sont l'objet de la recherche en cours de réalisation par quatre étudiants de master 2 des UFR de Psychologie et de Sciences de l'éducation de l'université Toulouse 2 le Mirail. Ces étudiants sont accompagnés par un partenariat JPA nationale, union régionale JPA Midi-Pyrénées, laboratoires Psychologie du développement et processus de socialisation et unité mixte de recherche Education-formation-travaill-savoirs. Un colloque national aura lieu à l'automne 2012. ■

Jean-Louis Colombiès

individuelle pour eux, liée à la construction de leur identité personnelle. Exercée dans un cadre collectif qu'ils valorisent, orientée par des valeurs et des projets éducatifs et sociaux, cette prise de responsabilité constitue pour autant un premier niveau de formation à la citoyenneté au sens d'une participation à la vie de la cité. Reste à travailler la transmission de ces valeurs et projets pour qu'ils puissent donner à leur action le sens d'un engagement social. ■

- (1) Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes.
- (2) Becquet V., 2002, Moment étudiant, moment d'engagement, *Informations Sociales*, Les étudiants, n°99, CNAF, pp.30-37.
- (3) Lee Downs L., 2009, *Histoire des colonies de vacances, de 1880 à nos jours*, Perrin.
- (4) Voir notamment : Ion J., 1997, *La fin des militants ?*, Ed. de l'atelier.
- Dubar C., 2007, *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation*, PUF.

(25% d'enfants de cadres et professions intellectuelles ou libérales, soit deux fois plus que dans l'ensemble de la population).

En quinze ans, le seul changement notable semble être l'augmentation de la proportion de jeunes souhaitant s'orienter dans l'avenir vers les métiers du social ou de l'éducation : 45% pour le CIRMES en 1993, 55% en 2003 pour notre échantillon national, 63% en 2008 dans le Finistère. On pourrait y ajouter le champ de la santé (14% pour l'échantillon national) et les métiers artistiques ou sportifs (10%), également proches de l'animation par les activités conduites ou l'importance de la relation aux autres.

Un an après la fin de leur formation en 2002, seuls 3% des titulaires du Bafa étaient devenus animateurs professionnels. ■

IM

« Toujours autant d'enthousiasme ! »

Par Jean-Yves L'Helgoualc'h

UN INSPECTEUR JEUNESSE ET SPORTS ET UN CONSEILLER D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE FONT LE PORTRAIT D'ANIMATEURS BAF¹ TOUJOURS AUSSI INVESTIS.

« Toujours le même enthousiasme, la même volonté de vivre des projets et de partager des valeurs éducatives » constate avec bonheur Jean-Yves Tanguy, quand il rencontre des animateurs Bafa en tant que conseiller d'éducation populaire et de jeunesse de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) du Finistère. Cette année dans ce département, 700 jeunes ont obtenu le Bafa. « Cet engagement social ne se limite pas à rendre service, il participe pleinement à une structuration personnelle et à une réelle émancipation de la jeunesse, rapporte Xavier Marchand, inspecteur de la jeunesse et des sports à la même DDCS. Personne ne passe son Bafa par hasard, c'est un investissement personnel fort. »

Pour autant chacun note aussi « une pression plus forte chez ces jeunes, visible dans leur comportement ». La judiciarisation de la société et la médiatisation d'accidents atténuent parfois leur envie d'entreprendre, d'oser. « J'entends souvent "on n'a pas le droit de..." » note Jean-Yves Tanguy, alors qu'aucune texte réglementaire ne le stipule. ■

« On ne retrouve plus en Bafa la mixité sociale encore présente

dans les centres, il nous faudra construire des modalités d'accompagnement pour préserver cette dimension, souligne Xavier Marchand. Et dans les communes rurales il manque de plus en plus de jeunes pour s'engager dans l'encadrement des centres de loisirs. » Xavier Marchand regrette également « qu'un jeune en stage pratique, au même niveau de responsabilité que ses pairs, ne bénéficie pas systématiquement d'une indemnité. Cela témoigne d'un manque de reconnaissance sociale de l'investissement du jeune ».

Alors le Bafa une pré-professionnalisation ? « Pas du tout, affirme Xavier Marchand, même si cette formation à l'animation volontaire a pu être dévoyée par le passé, ce n'est vraiment plus le cas

aujourd'hui. Le Bafa reste pour les jeunes une expérimentation personnelle ».

« Et après une période de baisse significative du nombre de Bafa obtenus dans notre département, on constate une hausse de près de 13% en 2011. Signe d'un intérêt qui demeure présent », conclut avec le sourire Jean-Yves Tanguy. ■

(1) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

« Personne ne passe son Bafa par hasard, c'est un investissement personnel fort. »

« Vous n'êtes pas animatrice, vous êtes enseignante ! »

Par Jean-Yves L'Helgoualc'h



MARION MOREL, JEUNE ENSEIGNANTE EN ÉCOLE MATERNELLE, PUISE DANS SON PASSÉ D'ANIMATRICE DE COLO POUR NOURRIR SA PRATIQUE : ACCUEIL INDIVIDUALISÉ, PÉDAGOGIE DU PROJET, CHANTS ET JEUX ET BIEN SÛR DÉPART EN CLASSE DE DÉCOUVERTES.

Un mardi ordinaire à 8h45 à l'école publique bilingue les Marsauderies à Nantes. « Demat ! (bonjour) » Marion Morel, jeune enseignante, accueille en breton Malo et Lilou dans sa classe de grande section maternelle. Malo rejoint ses copains sur un atelier de construction, quant à Lilou elle se retrouve avec Branwen au coin déguisement. « *Cet accueil individualisé me semble fondamental. Cette dimension du respect du rythme de chacun, de son organisation au sein de la classe, je l'ai acquise en centre de vacances* » précise l'enseignante. Dans un brouhaha sympathique, chacun vaque à

ses occupations. Quant aux parents ils prennent le temps d'échanger avec l'enseignante, avant de quitter la classe.

« *Vous n'êtes pas animatrice, vous êtes enseignante !* » C'est ce qui avait été reproché à Marion Morel lors de sa première inspection, il y a trois ans. « *Mais comment a-t-il pu le savoir ?* » sourit-elle. Enseigner ne se limite pas à la transmission de savoirs, l'école reste aussi un espace ouvert aux pédagogies différenciées. Leur acquisition et leur maîtrise par les équipes enseignantes se font aussi dans le cadre des centres de vacances. « *C'est en colo que je me suis aussi formée* » précise fermement l'ensei-

▲ Marion Morel s'inspire en classe de sa pratique d'animatrice de colos.

gnante. Le propos acide de l'inspecteur la rassure aujourd'hui, « *Finalement c'est une forme de reconnaissance* » se réjouit-elle. Plus sérieusement elle précise que « *son engagement lui a permis de répondre à ses interrogations et d'orienter ses pratiques pédagogiques.* »

Retour au groupe classe. « *Mat ar jeu ? (ça va)* » lance Lilou à Branwen en l'invitant à prendre la parole au sein du groupe. Assis en rond, les enfants animent ce temps d'échange matinal, Branwen parle d'un drôle de cauchemar avec un crocodile. Le tour de table se poursuit, l'interpellation en breton, la réponse en français. « *Ce temps de parole est essentiel, les enfants sont aussi force de proposition dans le fonctionnement de la classe* » affirme

Marion Morel, qui en a fait l'expérience en tant qu'animatrice de colos.

Place au chant en breton, l'enseignante se saisit de son carnet de chant *Les rêves du père Bobosse*. « *Celui-là je l'ai depuis ma formation Bafa aux Ceméa¹. Il m'est indispensable et je le complète à chaque séjour, ajoute-t-elle. Les colonies de vacances sont pour moi un espace extraordinaire pour découvrir et acquérir toutes ses techniques d'animation autour du chant et des jeux. Tout enseignant devrait y passer !* »

roho. Après la récréation et une collation méritée, la classe s'est subitement transformée en plusieurs espaces, chacun dédié à un atelier. Chaque enfant vit son propre projet d'activité dans un environnement pédagogique cadré : « *Pas de touche à tout* » assure Marion. La pédagogie de projet donne tout son sens aux apprentissages, chacun au sein d'un groupe s'activant de manière autonome dans son atelier.

Une collègue passe l'interpellation sur l'écriture collective du projet de classe de mer, prévu au mois de mai au centre des PEP² à la Turballe. « *Partir pour apprendre différemment, ça aussi je l'ai compris sur mon temps de vacances ! Et puis on embarque les parents dans la vie de l'école* » se réjouit cette jeune enseignante visi-

blement passionnée par sa mission éducative.

riHoo. Tout le monde met son manteau. C'est le départ pour la piscine. Lilou me salue : « *Kénavo ar c'hentan (au revoir, à bientôt)* ». ■

(1) Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

(2) Pupilles de l'enseignement public.

Témoignages

Ils ont été animateurs volontaires

CE QU'ILS ONT APPRIS EN TANT QU'ANIMATEUR VOLONTAIRE LEUR SERT ENCORE AUJOURD'HUI DANS LEURS FONCTIONS PROFESSIONNELLES, MÊME SI CERTAINS ONT QUITTÉ L'ANIMATION. LE TRAVAIL EN ÉQUIPE ET LE SENS DE LA RELATION AUX AUTRES EN PARTICULIER.

Hervé Bayol, organisateur de séjours

Tout de noir vêtu, il ne manque qu'un peu de rouge pour accompagner l'accent chantant d'Hervé Bayol et afficher les couleurs du Stade toulousain dont il est fervent supporter. Dans son bureau de délégué vacances/ classes de découvertes de la Ligue de l'enseignement de Dordogne, ce natif de la ville rose n'a pas le loisir de parler ovalie. Les dossiers qui s'accumulent sur son bureau attestent d'une période intense de travail : présentation du compte de résultat 2011, préparation du budget prévisionnel 2012, mise en place des politiques vacances hiver 2012, préparation de la formation Bafa¹...

Ses responsabilités actuelles ont pris naissance dans le monde de l'animation volontaire. Titulaire du Bafa en 1986, passé avec la Ligue de l'enseignement, Hervé fut animateur de colos durant six années. Vint ensuite le temps du formateur, du directeur adjoint de centre. BAFD² en poche, il prit la direction de deux centres de vacances gérés par la Ligue de l'enseignement de Dordogne jusqu'à son arrivée en 2006 sur le poste qu'il occupe actuellement. Ce passé dans l'animation volontaire, puis professionnelle, a laissé son empreinte : « *le Bafa, le BAFD m'ont enseigné l'ouverture aux autres, le savoir vivre ensemble* ».

Ces années de culture du partage, de travail d'équipe l'ont outillé pour appréhender la gestion des ressources humaines, pan incontournable de son présent professionnel. ■



Gilles Vanryssel

Mireille Stissi, de la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse au ministère de la Justice³

« *Après mes études, je suis devenue éducatrice à la police judiciaire et j'ai fait toute ma carrière dans ce secteur. Mon passage aux Ceméa⁴ y est pour beaucoup. Au début des années 1970, j'y ai effectué ma formation de monitrice avant de devenir formatrice. J'ai pu me confronter à des questions d'éducation et de société avec d'autres jeunes de mon âge, encadrés par des instructeurs très charismatiques. Je me suis attachée à des valeurs : la reconnaissance de l'enfant et du jeune, le respect de la personne en chacun d'eux, la construction de leur autonomie – sans permissivité « abandonnique⁵ ».* Educatrice pendant douze ans, j'étais très questionnante sur les

pratiques en place. Avec d'autres – aux Ceméa, j'avais aussi découvert le travail en équipe – j'ai mis en place un espace d'accueil d'un type nouveau, laissant une large place à la construction d'un projet par le jeune lui-même. Devenue directrice de service, j'ai eu à soutenir des équipes d'éducateurs en butte à des jeunes qui les rejetaient. Mon expérience aux Ceméa a sûrement forgé ma détermination et ma capacité à les soutenir et à les aider à minimiser les effets de ce rejet, avec tous les mécanismes de défense, voire de corporatisme qui risquaient de se mettre en place. Devenue directrice de la PJJ de Seine-Saint-Denis (pendant les émeutes de 2005), puis chef de bureau dans l'administration centrale, je me suis évidemment éloignée des questions liées à la relation aux publics, mais je crois que les principes me sont restés. » ■

Albert Sousbie

Philippe Hénot, artisan électricien

« *Les colos, c'est là où j'ai pu partager ma passion pour la voile et la croisière* » se réjouit Philippe Hénot, 46 ans, artisan électricien à Rennes. Militant associatif, titulaire d'un Bafa¹ avec une qualification voile, il a encadré de nombreux séjours de vacances, en particulier sur des croiseurs en Bretagne ou en Corse. « *Ce fut pour moi l'occasion de partager des temps de vie avec des jeunes issus*

souvent de quartiers difficiles. La vie sur un bateau n'est pas simple, on apprend à se connaître, à s'organiser à bord avec ses camarades dans un espace réduit. Là, j'ai pu mesurer la responsabilité énorme de l'animateur. Je m'y suis investi à 100% » reconnaît-il. Fort de cette expérience, il a aussi encadré des stages de qualification voile aux Ceméa⁴ : « *Pas d'enseignement, mais un vrai partage de connaissances et de compétences en voile* ».

Il réinvestit aujourd'hui dans son métier cette compétence sociale acquise grâce à son engagement associatif : « *J'ai appris à porter un autre regard sur le public jeune et ceci m'est utile au quotidien dans mes relations avec les clients dans les quartiers sensibles de Rennes* ». ■

Jean-Yves L'Helgoualc'h

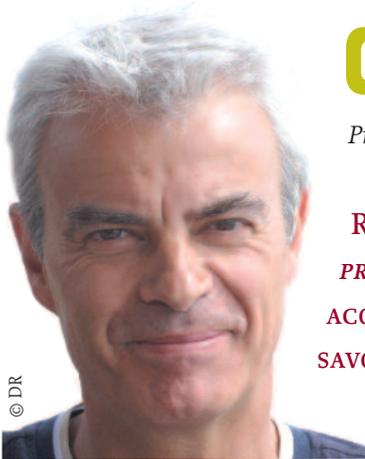
- (1) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.
- (2) Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur.
- (3) Chef du bureau des partenaires institutionnels et des territoires, sous-direction des missions de protection judiciaire et d'éducation, direction de la Protection judiciaire de la jeunesse, ministère de la Justice et des Libertés.
- (4) Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.
- (5) L'abandonisme est un état psychologique de sentiment d'insécurité permanente.

« Ces compétences que les associations révèlent »

Propos recueillis par Évelyne Coggiola-Tamzali

ROGER SUE, SOCIOLOGUE¹, AUTEUR DE *SOMMES-NOUS VRAIMENT PRÊTS À CHANGER ? LE SOCIAL AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE*² DÉCRIT LES COMPÉTENCES ACQUISES PAR LES INDIVIDUS ENGAGÉS DANS LES ASSOCIATIONS : DES SAVOIRS-FAIRE ET SAVOIRS-ÊTRE DONT LES ENTREPRISES SONT FRIANDES.

IL APPELLE LES POLITIQUES ET LES ÉCONOMISTES À VOIR DANS LA VALORISATION DES COMPÉTENCES UNE POSSIBLE SORTIE DE LA CRISE. INTERVIEW DE L'AUTEUR.



© DR

En quoi l'animation volontaire, le volontariat et le bénévolat proposés par les associations apportent-ils des compétences spécifiques ?

Elles sont appelées compétences matricielles, transversales ou même de troisième dimension ! Pour simplifier on les a regroupées sous le terme de savoirs être et savoirs faire. Il s'agit du sens de l'échange social, de l'initiative, de la responsabilité, le sens de l'équipe, la capacité d'organisation, l'imagination, l'autonomie, l'engagement... Ces compétences ont aussi leurs spécificités suivant le champ d'activité de l'association. Dans le cas de l'animation volontaire, il s'agit de l'éducation et de l'encadrement des enfants. Mais l'essentiel c'est le générique, le matriciel. Toutes ces compétences de base sont susceptibles d'en entraîner d'autres et de favoriser une aptitude générale à l'autoformation. Elles font aujourd'hui l'objet de plus en plus de processus de formalisation, des livrets de compétences de bénévoles se développent. Avec le BAFA³ et le BAFD⁴, c'est déjà le cas.

Reconnaissons aussi que ces compétences ne sont apportées ni par le milieu éducatif traditionnel – l'école – ni par le milieu professionnel. D'une part, l'école permet de passer des examens mais ça ne suffit pas pour faire du sens et faire preuve de compétences.

Je dis d'ailleurs souvent à mes étudiants qu'il leur faut d'autres espaces de formation. D'autre part, aujourd'hui le milieu professionnel n'a plus le temps de délivrer des compétences. Ce qu'il veut ce sont des performances immédiates !

Comment l'association révèle-t-elle chez les individus ce type de compétences ?

Si des individus veulent faire du bénévolat, c'est qu'ils pensent qu'ils peuvent apporter quelque chose à l'association. En général, une association intelligente va utiliser le désir, la créativité et les qualités

personnelles de l'individu. Les gens vont se sentir libres d'agir. De nombreux bénévoles se révèlent alors à eux-mêmes. Ils disent souvent : « Je ne savais pas que je pouvais faire ça » ou « je me suis découvert ». Ces compétences qui relèvent du capital personnel, de la faculté d'adaptation et

... aujourd'hui le milieu professionnel n'a plus le temps de délivrer des compétences. Ce qu'il veut ce sont des performances immédiates !

d'apprentissage dans un monde changeant sont relativement ignorées parce qu'on ne sait pas comment les produire. Renvoyées au développement personnel et aux prétendus dons individuels, elles sont insuffisamment développées et sont une source majeure d'inégalités. Leur transmission, assurée pour partie « naturellement » dans les milieux sociaux favorisés, explique largement les facilités d'apprentissage et la réussite scolaire.

Vous constatez que les entreprises ont une vraie reconnaissance de la vie associative.

Comment cela se traduit-il ?

Dans la plupart des manuels pour apprendre à faire un CV, il est préconisé de mettre en avant vos expériences et vos responsabilités associatives. Elles sont également reconnues comme formation dans le parcours LMD (licence, master, doctorat) des étudiants et, plus encore, dans le cursus des grandes écoles.

Les entreprises sont très friandes de ces compétences en raison de la transformation de la nature du travail, un travail qui se fait de plus en plus sur la personne et avec la personne. Aujourd'hui, les chefs d'entreprise qui disent « je ne sais pas ce que je veux » sont les meilleurs... Parce que quand vous savez exactement ce que vous voulez en terme d'emploi, c'est du travail prescrit, de l'exécution, ce n'est pas ça qui va nourrir l'intelligence collective. Un jour un chef d'entreprise m'a dit « je n'attends pas qu'on remplisse un emploi, j'attends que la personne le crée, qu'elle fasse quelque chose qui m'étonne ». Ce n'est



◀ Dans un CV, il est recommandé de mettre en avant ses expériences en tant que bénévole.

Quels sont les enjeux par rapport à la crise ?

Le social, le bien commun, le service public sont les champs du développement de demain. Et tout ce qu'on trouve à faire c'est couper les budgets ! On est en train de se tirer un ballon dans le pied. Mais cela n'est pas encore entré dans la compréhension des politiques, ni des économistes officiels qui raisonnent toujours dans les cadres traditionnels de l'économie mixte. Ils ne voient pas du tout le troisième acteur, celui que représente la société civile et ceux qui y sont les plus impliqués : les bénévoles et les volontaires. C'est dans ce cadre que la compétence et le capital humain deviennent une ressource essentielle. Et que les associations peuvent offrir une réponse pertinente à la crise. ■

- (1) Professeur à la faculté des sciences humaines et sociales de la Sorbonne-Université Paris Descartes.
- (2) Éditions Les Liens qui libèrent, sept. 2011.
- (3) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.
- (4) Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur.
- (5) Le bénévolat de compétences consiste, pour une entreprise, à mettre gratuitement un savoir-faire à la disposition d'une association de solidarité le temps d'une mission.
- (6) La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. La démarche consiste pour les entreprises à prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leur activité pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement.

pas avec le travail traditionnel que l'on va concurrencer les chinois, mais plutôt par la valorisation des compétences et de l'humain. Les performances des individus en entreprise peuvent s'en trouver multipliées par dix.

Jusqu'où peut aller ce rapprochement entre le monde associatif et celui de l'entreprise ?
C'est autour de la question de la professionnalisation qu'il

Dans les pays scandinaves, les associations sont éligibles à la formation professionnelle.

est en train de s'opérer. Plusieurs éléments ont accéléré ce processus : l'évolution du mécénat sportif et culturel vers le social, qui représente désormais autour de la moitié du mécénat total, la création du bénévolat de compétences⁵ et la mise en place il y a dix ans de la RSE⁶ qui est un bilan que doivent réaliser les entreprises sur leurs impacts sociaux et environnementaux.

Dans les pays scandinaves, les associations sont éligibles à la formation professionnelle. Je plaide pour cela. Mais je voudrais souligner une dérive possible. Ce serait que les associations se calent sur les attentes des entreprises ; elles seraient alors instrumentalisées sur le plan de la production de compétences. C'est justement en ne répondant pas à ce que demandent les entreprises que les associations sont le plus utiles et créatives.

Compétence et société de la connaissance

Le sociologue Roger Sue explique pourquoi la thématique de la compétence est devenue si forte depuis une quinzaine d'années.

Aujourd'hui, on évolue dans la société de la connaissance, après être passé par la société de l'information. Les gens sont interpellés en permanence sur leurs compétences, même en dehors de leur vie professionnelle. Un exemple, être parent aujourd'hui ne va plus de soi, c'est disposer d'un capital de connaissances sur l'enfant, sur sa psychologie, pour ne pas faire d'erreurs. La première activité de loisirs des français en termes de temps passé, c'est l'ordinateur et internet, c'est à la fois une compétence et l'acquisition de nouveaux savoirs.

Deuxième élément, c'est la tendance à l'individualisation¹. C'est la nécessité d'expression de soi. On la puise dans un capital de compétences personnelles. Cette individualisation a mis en avant des caractères qui autrefois n'appartenaient qu'aux cadres dirigeants, qu'aux gens cultivés. Aujourd'hui, cette individualisation engage tout le monde.

Troisième élément, cette société de la connaissance est d'abord une économie de la connaissance. Aujourd'hui, les entreprises gèrent le travail à partir des compétences personnelles des salariés. Ce capital humain, ces qualités personnelles vont bien au-delà de ce que les certifications et les diplômes peuvent énoncer. ■

(1) L'individualisation est un processus consistant pour un individu à s'approprier sa vie et à ne dépendre que de ce qui lui semble juste pour agir.

« L'engagement révèle de nombreuses richesses »

Propos recueillis par Jean-Yves L'Helgoualc'h en décembre 2011

JACQUES AUXIETTE,
PRÉSIDENT DU CONSEIL
RÉGIONAL DES PAYS
DE LA LOIRE, SOUTIENT
L'ANIMATION VOLONTAIRE.
IL CONSIDÈRE QUE C'EST
UN ATOUT POUR LES JEUNES
EN TERMES D'INSERTION
PROFESSIONNELLE, PERSON-
NELLE ET CITOYENNE.



Pensez-vous que l'animation occasionnelle soit une expérience positive pour les jeunes d'aujourd'hui ?

Très concrètement, passer son Bafa¹, agir dans les centres d'accueil d'enfants ou d'adolescents sont des atouts pour leur insertion professionnelle, personnelle et citoyenne ! Par les temps qui courent, il serait dangereux de se priver de cette ouverture...

La région des Pays de la Loire vient d'adopter le schéma des jeunes. Dans ce document, l'engagement y a une place importante car je suis persuadé qu'il peut révéler chez des jeunes de nombreuses richesses en leur permettant de comprendre et d'agir sur le monde qui les entoure.

Le contrat d'engagement éducatif pour les animateurs occasionnels a été modifié par une décision du conseil d'État qui impose un repos quotidien d'onze heures. Cela remet en cause l'organisation des séjours et induit d'inévitables surcoûts. Quel est votre position ?

Considérer les accueils collectifs de mineurs comme une activité comme les autres est un non sens et une profonde erreur. Je partage votre inquiétude sur la mise à mal du contrat d'engagement éducatif et l'avenir des espaces de loisirs. Ne nous y trompons pas, à terme, ce sont les enfants, les jeunes

Considérer les accueils collectifs de mineurs comme une activité comme les autres est un non sens

et leurs familles qui seront les principales victimes si une solution positive n'est pas rapidement trouvée à cette question.

La JPA réclame une loi instituant un statut de l'animation volontaire. Cela vous semble-t-il approprié et en quoi cette loi participerait-elle au schéma régional

des jeunes en Pays de la Loire ?

Le schéma régional des jeunes considère la vie associative comme un acteur important. Nous avons à cœur de pouvoir co-construire nos politiques publiques avec tous ceux qui agissent dans le champ de la jeunesse. Que ceux et celles qui y œuvrent puissent disposer d'un réel statut et d'une réelle reconnaissance serait une très belle avancée sociétale.

2012 avec le débat qui s'ouvre vers les présidentielles doit être un moment important pour faire avancer cette idée d'un statut du volontariat.

La période très inquiétante que nous vivons aujourd'hui, pleine de peur et d'inquiétudes pour l'avenir, ne doit pas nous détourner d'un réel espoir : celui de vivre demain dans un monde plus solidaire. C'est en tout cas l'enjeu des mois qui sont devant nous ! ■

(1) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

Jacques Auxiette fut animateur

Né en 1940, Jacques Auxiette devient professeur de mathématiques puis proviseur de lycée en Vendée en 1983. Il fut maire de la Roche-sur-Yon puis conseiller général de Vendée. En 1979, il est élu au conseil régional des Pays de la Loire et en 2004, il en devient le président. Dans les années 1960-70, il s'est fortement engagé dans l'éducation populaire : il fut animateur aux Francas puis formateur aux Ceméa.

« Ma rencontre avec l'éducation populaire me renvoie à mon enfance et à mon adolescence, ayant été enfant puis moniteur dans les centres de loisirs et de vacances. Je peux dire que cela a réellement marqué ma vie sous toutes ses facettes, politiques, professionnelles et bien entendu personnelles !

Le sens des responsabilités, du partage, de la production collective et du travail en équipe ont été des éléments très forts qui caractérisent cette fonction d'animateur et je pense que ces compétences acquises sont des points forts pour exercer les fonctions qui sont les miennes aujourd'hui. » ■

L'animation volontaire a une place dans sa vie

Propos recueillis par Sylvie Touchard, déléguée nationale des Francas en régions Champagne-Ardenne et Lorraine

ELSA CORGIE, 18 ANS, TITULAIRE DU BAF¹ DEPUIS UN AN, EST ANIMATRICE EN CENTRE DE LOISIRS À REIMS DANS LA MARNE. SON ENGAGEMENT DANS L'ANIMATION VOLONTAIRE LUI PERMET DE METTRE EN ŒUVRE SES CONVICTIONS ÉDUCATIVES TOUT EN POURSUIVANT SA CONSTRUCTION PERSONNELLE.

Comment concevez-vous votre engagement éducatif ?
 Depuis que j'ai mon Bafa, j'ai toujours travaillé dans la même structure, qui accueille une centaine d'enfants. J'ai pu évoluer, vivre des pratiques multiples et en faire l'analyse. J'ai pris la décision de démissionner, considérant que les pratiques de ce centre n'étaient pas en phase avec mes conceptions éducatives. De par mon engagement aux Francas, association qui anime un réseau d'organismes et d'acteurs, je peux maintenant partir à la conquête d'autres espaces d'animation. L'engagement éducatif, c'est donc sans doute la capacité à agir auprès des enfants et des jeunes dans le respect de ses convictions éducatives.

Alors quelles sont vos conceptions éducatives ?
 L'éducation populaire est pour moi fondamentale. L'implication réelle des enfants est une condition de la réussite éducative pour une vraie construction personnelle : prendre en compte la parole de l'enfant, faire avec, aider à faire, permettre la mise en projet. Prendre le temps de laisser faire, de laisser jouer, est une autre condition que de

grosses structures de loisirs ne savent plus vraiment mettre en œuvre. Pour que l'acte éducatif s'exerce, je crois que notre mission d'animateur est de poser les conditions de l'épanouissement de l'enfant. Le centre de loisirs est un espace qui doit laisser le temps de la construction.

Quelle est votre représentation du rôle du centre de loisirs ?
 Quand on pense aux plus jeunes, c'est un des premiers espaces collectifs d'éducation où ils sont détachés de leurs parents. Les plus petits ne sont pas toujours scolarisés de manière régulière. Les animateurs prennent le

relais des parents, les enfants nouent des relations, apprennent à s'exprimer. Et si on prend le temps, le centre de loisirs est un espace où se créent des liens qui mettent les enfants dans des conditions affectives sécurisantes. Il permet de découvrir des activités, des centres d'intérêt. Beaucoup de choses peuvent et

doivent se construire au centre de loisirs, comme par exemple la dimension culturelle.

Que représente pour vous l'animation volontaire ?
 C'est souvent l'occasion d'un premier emploi, une opportunité de se confronter au monde du travail. L'animation volontaire, c'est un déclic qui permet de s'engager dans une autre logique. L'animation volontaire, c'est quand on a compris que cela pouvait prendre une place dans sa vie et dans sa construction personnelle. Animer, c'est s'animer soi-même. L'animation volontaire, c'est un engagement à défendre, c'est mettre en œuvre des valeurs et des conceptions éducatives. ■

(1) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

Syndicaliste et animatrice



Elsa Denferd, 18 ans, est membre du bureau national de l'Union nationale des lycéens (UNL), et animatrice volontaire en centre de loisirs. Pour elle, ses deux engagements ne sont pas sans lien.

C'est pour porter des valeurs progressistes que j'ai choisi de faire de l'animation en plus de mon engagement syndical. Être à l'UNL c'est s'engager pour un projet global de société. Au quotidien cela se traduit par la volonté de changement du lycée afin de changer la société. Pour cela nous militons pour une éducation de qualité luttant contre les inégalités sociales et permettant la réussite de tous. Nous estimons que le lycée ne doit pas être uniquement un lieu d'étude mais aussi un lieu de vie permettant l'émancipation de tous. Nous nous engageons aussi pour la défense individuelle et collective de la jeunesse, et participons activement dans les luttes contre toutes les discriminations. Cet engagement je peux le retrouver d'une certaine manière avec l'animation en centre de loisirs. En effet, être animatrice en centre de loisirs signifie pour moi apprendre le vivre ensemble, donner une ouverture d'esprit, participer à l'apprentissage de l'autonomie des enfants. Il faut rappeler que durant les vacances certains enfants ne connaissent que le centre de loisirs et n'ont pas la possibilité de partir en vacances pour des raisons économiques. Le centre de loisirs est alors le seul endroit où les enfants peuvent découvrir de nouvelles cultures, d'autres valeurs. Le centre de loisirs doit aussi permettre l'émancipation des enfants. À travers les activités qui peuvent être mises en place j'essaie d'apporter aux enfants des valeurs comme la tolérance, le partage, la solidarité, la citoyenneté... Les temps des vacances sont des temps d'apprentissage importants et en centre de loisirs ils doivent être en complémentarité avec les valeurs de l'École publique et laïque. ■

Elsa Denferd



« Les jeunes en reviennent transformés »

Propos recueillis par Évelyne Coggiola-Tamzali

ANDRÉ SIROTA¹, VICE-PRÉSIDENT DES CEMÉA², A RÉALISÉ UNE RECHERCHE APPROFONDIE AUPRÈS D'UN BON NOMBRE DE JEUNES ANIMATEURS DE CENTRES DE VACANCES POUR ÉCLAIRER LES RAISONS DE LEUR ENGAGEMENT DANS CETTE RESPONSABILITÉ FORT IMPORTANTE. CEUX-CI EN EFFET SONT RESPONSABLES 24H/24 D'UN GROUPE D'ENFANTS, PENDANT PLUSIEURS SEMAINES. SELON SES RÉSULTATS, L'ANIMATION VOLONTAIRE ET LE Bafa³ SONT DES VECTEURS DE CONSTRUCTION PERSONNELLE CHEZ CES POST-ADOLESCENTS. INTERVIEW.



En quoi le fait d'être animateur pour un jeune participe-t-il à sa construction personnelle ?

Les jeunes qui viennent s'occuper d'enfants sont ballottés entre le désir de rester petit et celui de grandir. Ce ballotement est au travail dans le cadre des sessions de formation du Bafa, quand on réfléchit sur ce qu'on a vécu. On vient revisiter son lien à l'enfance et à l'adulte. Ce mouvement intérieur fait partie du processus de construction. En fait, au travers du soin qu'on prend des autres, si on ne se confond pas avec l'autre, on prend aussi soin de soi. Il y a quarante ans, quand pour mes recherches, j'interrogeais les jeunes animateurs sur leurs motivations pour faire des colos, ils répondaient « *parce que j'aime les enfants et que je veux être utile à quelque chose* ». En leur demandant d'explicitier cette réponse, nous avons pu recueillir une autre raison : « *Aimer les enfants ? En fait, cela veut dire, voir si je suis capable d'être aimé, si je compte pour quelqu'un* ». Et être utile aux enfants, ça signifiait vérifier que je peux être utile à quelqu'un. Dans les angoisses

de dévalorisation de la post-adolescence, être animateur aide dans la construction de soi, procure des raisons, par la pratique et la responsabilité, de développer l'estime de soi.

Le concept d'adolescence désigne le travail psychique pour grandir. Le travail ou le passage de l'adolescence ne sont pas uniquement le résultat d'un destin et des transformations biologiques, c'est aussi l'aboutissement de ce dont chacun est porteur, à condition que l'environnement soit

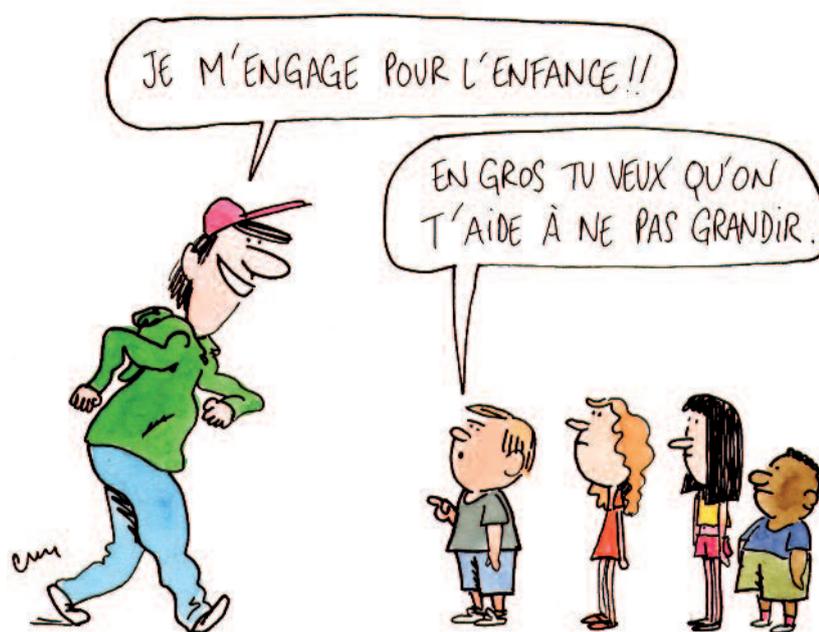
« ... être animateur aide dans la construction de soi »

propice pour se mettre à l'épreuve, déployer ses capacités et les augmenter. Un jeune a besoin d'espaces ouverts, c'est-à-dire pas complètement quadrillés par les adultes. Loin de ses parents et de son milieu de vie habituel, encadrer des enfants en colos crée un espace du possible. Aujourd'hui, pour se construire, on ne peut se contenter de faire comme ses parents. S'il est précieux de pouvoir s'appuyer sur eux et sur ses ascendants, chacun

doit être actif en cherchant et trouvant de nouveaux espaces d'initiative. Sans quoi on ne fait que ce conformer à ce qui est déjà là. Pour se construire, l'individu a besoin de ses pairs, de ses aînés et de se confronter aussi à la génération suivante. Alors, on se situe dans la succession des générations et des éprouvés de continuité sont possibles et nécessaires pour se construire en tant que sujet social.

Vous avez écrit sur la formation par le Bafa en la décrivant comme un espace de transformation. Comme cela se traduit-il ?

Le Bafa, commence par une session de formation globale avec des connaissances générales sur la psychologie de l'enfant et de techniques d'animation, avec des temps d'initiation et d'entraînement, par la pratique, à bien des activités que l'on peut ensuite mettre en œuvre avec des enfants. Cette formation dure huit jours, en internat le plus souvent. Les futurs animateurs y vivent avec d'autres des moments d'apprentissage, de pratique en commun, de discussion et sont confrontés à la prise en charge des contraintes de la vie quotidienne d'une collectivité dans sa globalité ; l'initiation à la vie quotidienne est moindre quand ce stage de base a lieu en externat. Cette formation met en





activité les participants, c'est en ce sens que l'on parle de méthodes actives. Le jeune n'est pas encore en responsabilité mais le mode de formation le met déjà en situation d'engagement et de responsabilité dans des activités et dans l'initiation à des compétences nouvelles, voire complètement ignorées de lui jusque là. Il apprend à travailler avec d'autres, à faire des projets, à en parler et à en délibérer avec d'autres. C'est un espace où on l'invite à se projeter en tant que futur animateur. Aujourd'hui, comme à l'époque de mes recherches (dans les années 1970-1975), pour les jeunes ce peut être la première fois qu'ils quittent leurs parents en tant que jeune adulte. Ils vont vivre durant plus d'une semaine dans un espace de formation et être actifs 24h sur 24. Ils reviennent épuisés et ceux qui se sont laissés accrocher par le stage reviennent transformés, car ils ont éprouvé en eux, à plusieurs reprises, des sentiments inédits qui ne peuvent être éprouvés que dans le cadre de démarches de formation sollicitant l'implication ou expérience personnelle. Cette évolution se poursuit, se développe et se renforce, bien entendu, à la faveur des deux autres étapes, notamment « le stage pratique » — c'est-à-dire la période pendant laquelle pendant une durée de trois semaines à un mois, le jeune animateur est animateur pour des enfants et en collectivité — et la session d'approfondissement ou de qualification. ■

(1) Professeur émérite de psychopathologie sociale et clinique à l'université Paris Ouest la Défense.

(2) Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

(3) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

WEB- L'interview d'André Sirota sur l'engagement des jeunes est disponible dans la rubrique Ressources/Les Plus de Loisirs Éducation du site www.jpa.asso.fr

Histoire

Le diplôme pour unifier un secteur très « tendance »

FRANÇOISE TÉTARD, HISTORIENNE, AUJOURD'HUI DISPARUE, AVAIT PUBLIÉ DANS LA REVUE DE LA JPA UN ARTICLE SUR LA NAISSANCE, EN 1946, DU DIPLÔME DE MONITEUR ET DIRECTEUR DE COLONIES DE VACANCES. EXTRAIT.

Le diplôme de moniteur et de directeur a été juridiquement fixé en 1946, à une époque où les colonies sont au goût du jour. Cette injonction au diplôme peut être interprétée comme une manière, pour l'État, d'unifier un secteur clivé. Dès la fin du XIX^e siècle, ce secteur est pris en charge par des organisateurs variés : municipalités, caisses des écoles, diocèses et paroisses, œuvres privées, patronages, associations patronales, etc. Les thèmes pédagogiques n'y sont pas alors prioritaires. Les visées sont essentiellement sanitaires, philanthropiques et sociales.

Le besoin de former les cadres est ressenti à partir des années 1930, en particulier lors de la Conférence internationale des colonies de vacances et œuvres de plein air qui a lieu en 1931 à Genève. En 1936, Jacques Guérin-Desjardins, commissaire national des Éclaireurs unionistes est chargé de mettre en place un centre de formation des moniteurs au sein du comité d'entente Natalité-famille-éducation. Une première série de cours théoriques et pratiques se déroulent en

juin. Ils sont ouverts aux personnes des deux sexes, âgées de plus de 18 ans et il est prévu que les cours soient sanctionnés par un diplôme. Les instructeurs et les conférenciers sont choisis de manière très éclectiques, depuis l'abbé Jean Viollet (directeur des œuvres du Moulin), en passant par Robert Garric et Deffontaines (des Équipes sociales), sans oublier des représentants de l'UFCV¹, de la Fédération des dirigeants d'œuvres laïques de jeunesse, ainsi que des Scouts de France, des Guides de France et des Éclaireurs de France.

Presque en même temps, se déroulent deux expériences : à Beaurecueil en Provence, à Pâques 1937 puis à Breteuil-sur-Iton dans l'Eure, à la Pentecôte de la même année. Ce sont des stages, de douze jours, fonctionnant sur le principe de la vie collective. Ce projet est issu d'une collaboration entre les Éclaireurs de France, la Ligue de l'enseignement, l'Hygiène par l'exemple et la Fédération française des éclaireuses. On est là à l'aube de la création des Ceméa².

Après la période la Seconde Guerre mondiale, qui a vu

foisonner de nombreuses initiatives pour prendre en charge les enfants, le gouvernement provisoire fera fonctionner la procédure de l'agrément, pour séparer le bon grain de l'ivraie. La circulaire du 29 mars 1946 fixe le diplôme de moniteur et directeur et précise l'habilitation. Les Ceméa, l'UFCV, le comité d'entente Natalité-famille-éducation et le Comité protestant des colonies de vacances sont les premières associations habilitées.

En 1947, « *la mission de susciter le développement des colonies de vacances et œuvres de plein air* » passe du ministre de la Santé publique au ministre de l'Éducation nationale, consacrant ainsi la voie pédagogique. En 1949, le diplôme de moniteur et directeur devient un diplôme d'État. Le nombre d'enfants qui partirent en colonies est monté de 200 000 en 1945 à 1 400 000 en 1949, tandis que le nombre d'animateurs passa de 7 000 en 1945 à 20 000 en 1951. Les stages de moniteurs constituaient en quelque sorte un marché qu'il fallait réguler. ■

(1) Union nationale des colonies de vacances.

(2) Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

WEB- Cet article paru dans la revue JPA n°391-392 de février-mars 2002 est disponible dans la rubrique Ressources/Les Plus de Loisirs Éducation du site www.jpa.asso.fr

Engagés & ouverts après le Bafa

Par Albert Sousbie

POUR BIEN DES JEUNES, LE STAGE DE FORMATION GÉNÉRALE Bafa¹ EST UNE EXPÉRIENCE EXIGEANTE DE VIE COLLECTIVE. SOLLICITÉS POUR S'IMPLIQUER DANS L'ORGANISATION, ILS DÉCOUVRENT UN PROJET ET DES VALEURS. ILS EN SORTENT DÉSIREUX DE S'INVESTIR DANS LA VIE SOCIALE. STÉPHANE BOUQUET ET NICOLAS ANDRIOT, FORMATEURS AUX FRANCAS, EXPLIQUENT COMMENT. DEUX DE LEURS STAGIAIRES TÉMOIGNENT.

RÉFLEXIONS DE FORMATEURS

La vie quotidienne en collectif joue un grand rôle dans l'évolution des jeunes, en internat notamment : il faut vivre ensemble tous les moments. Il faut partager, prendre en compte la parole de l'autre, poser la sienne, connaître ses propres envies pour

pouvoir s'organiser ensemble. En tant que formateur, on essaie de les laisser s'organiser pour qu'ils trouvent eux-mêmes les réponses. C'est souvent la première fois qu'on les considère avec un statut d'adulte, avec des responsabilités, et qu'on leur fait confiance. C'est bien différent de l'école ou de la famille, où certains n'ont même jamais mis la table.

La vie démocratique du stage permet d'aborder les rapports entre les gens, le

relationnel : on débouche sur des valeurs à partir de questions pratiques. Chacun s'engage à respecter la parole du groupe : c'est une première notion d'engagement. Au fil de la semaine, le contenu des temps de concertation quotidiens, en plénier, évolue. On passe de problèmes très concrets, comme les douches, au travail sur le respect : la prise de parole en groupe par exemple peut tourner à la foire d'empoigne si on ne réfléchit pas à une organisation respectueuse de chacun. Au début, la parole est individuelle, chacun parle pour soi, puis on se consacre davantage à la défense de l'intérêt du collectif, à la prise en compte des besoins du groupe.

Les jeunes arrivent rarement en Bafa dans une démarche d'engagement. Ils ont peu ou pas d'expérience et une idée très floue de la fonction d'animateur. En cours de stage nous constatons des prises de conscience : ils venaient chercher une technicité et ils découvrent un projet éducatif, des valeurs. Ils prennent conscience qu'un animateur n'est pas un GO du club Med. Il n'organise pas

seulement des activités : il est au service des enfants, de leurs besoins, de leur plaisir.

PAROLES DE STAGIAIRES

Alexandra : « Je travaille en restaurant scolaire, auprès de petits, sans formation. Je voulais mieux connaître l'animation et les activités qu'on peut proposer parce que je vois des enfants qui s'ennuient. En Bafa, il faut parler devant plusieurs personnes, développer des projets, vivre en collectivité. J'ai

été interne plusieurs années, mais ici, en plus, il faut apprendre à s'organiser ensemble. Cela implique d'écouter les autres, de ne pas penser qu'à soi. Ici on n'est pas noté : cela diminue le

chacun pour soi et favorise l'entraide. »

Fatma : « En Bafa on découvre la vie en groupe, c'est une occasion de rencontres et de partage. Les formateurs nous ont demandé de nous organiser pour la vie quotidienne. Cela apprend à se mettre d'accord, et puis tout le monde adhère aux solutions trouvées : on s'engage et on s'y tient. On doit apprendre en faisant. On met en pratique et on analyse, on échange nos expériences.

Enfin, le stage m'a fait grandir. Apprendre de nouvelles choses, notamment sur la relation enfants adultes, ça m'a donné le sens des responsabilités. Avec les enfants je suis plus encadrante. Grâce à l'échange et la confrontation avec les autres durant le stage je suis maintenant plus attentive à ce que disent les gens que je fréquente. Le fait d'avoir dû présenter mon projet d'animation et d'avoir vu le groupe très attentif a été un moment très fort. » ■

Ils prennent conscience qu'un animateur n'est pas un GO du club Med

◀ En stage Bafa, les jeunes apprennent à s'entraider.



(1) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

De la marque de fabrique au goût des autres

Par Gilles Vanryssel

ÂGÉE DE VINGT-SIX ANS, JULIANE BOSC A ÉTÉ FAÇONNÉE PAR SON PARCOURS D'ENGAGEMENT. À DIX-HUIT ANS, ELLE EST D'ABORD DEVENUE ANIMATRICE VOLONTAIRE COMME SES PARENTS.

Pour Christine et Jean-Marc Bosc, le temps de l'animation et de la direction de colos fait partie du passé. En revanche, ils évoquent avec conviction le parcours de leur fille aînée Juliane dans l'animation volontaire. Âgée de vingt-six ans, Juliane est tombée dedans quand elle était petite. Elle fréquentait les colos que maman et papa encadraient. Plus tard, elle leur avouera ne pas conserver de bons souvenirs de cette époque, son statut à part peut-être... Ce vécu difficile n'altérera pas son envie de se lancer dans l'aventure du Bafa¹ avec les Ceméa². À dix-huit ans, elle devient animatrice de centres de

loisirs et de centres de vacances. Pendant son cursus universitaire très exigeant, ce temps d'engagement lui permet de décompresser, de se réaliser autrement.

« On n'en sort pas indemne, quand on fait des colos » sourit-elle. Ses parents l'ont vue prendre confiance et gagner en maturité. Tout en continuant l'animation, elle fut aussi bénévole du Secours populaire pour des sorties scolaires, puis en Haïti après le tremblement de terre et intervenante auprès de jeunes enfants dans le cadre de la journée Nounours à l'hôpital de Limoges. Aujourd'hui Juliane a tourné la page : « *la perspective de faire un métier de l'animation volontaire n'a jamais été mon projet* ».



Ces années d'engagement ont pourtant laissé des traces. Juliane est toujours en contact avec des ados, anciens du centre de loisirs de Massy. Ces sept années d'engagement jalonnent son chemin de jeune adulte. Voir ses parents investis dans la vie militante, dans l'animation volontaire, a laissé une empreinte indélébile chez elle. Cette marque

▲ **Après des enfants d'Haïti ou en colos, c'est toujours de l'engagement pour Juliane.**

de fabrique, Christine et Jean-Marc en sont fiers. Le goût des autres induit un choix professionnel : Juliane entame sa première année d'internat de médecine. ■

(1) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

(2) Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

Quand le fonds d'aide aux jeunes redécouvre le Bafa

Anim'action, un dispositif du conseil général de la Haute-Garonne, utilise la formation Bafa' pour des jeunes en difficulté dans le cadre du fonds d'aides aux jeunes.

« C'est en partant des besoins des jeunes qu'on en est arrivé à penser au Bafa, explique Sylvie Lesage, chargée de mission du fonds d'aides aux jeunes (FAJ) au conseil général de la Haute-Garonne. Il leur fallait une responsabilisation progressive, un cadre avec une certaine rigueur, de la valorisation... » Nicolas Fourcade, son collègue chargé de mission Education populaire est clair : « Pour nous, aucune visée professionnelle avec le Bafa ! » À l'origine, le Bafa était exclu des aides FAJ. « On était centré sur le volet des aides individuelles type logement, transports et on avait oublié celui de l'accompagnement sous forme de projets collectifs » raconte Sylvie

Lesage. « Le conseil général a eu la compétence exclusive de ce fonds après 2006, d'où une révision du règlement. »

Depuis, le conseil général a mis en place Anim'action. Ce dispositif, centré sur le Bafa, s'adresse à des jeunes souvent décrocheurs, peu matures et peu mobiles. Les trois étapes du Bafa sont un atout. Le groupe se constitue autour de deux demi-journées par mois. « Se préparer à vivre le stage est au cœur de notre travail sur des choses aussi basiques que partir de la maison, être à l'heure » souligne Nicolas Fourcade. C'est aussi l'occasion de vérifier certains comportements inconciliables avec la nature même de cette formation. Le financement par le FAJ est « l'occasion d'un exercice accompagné qui oblige chaque jeune à devenir plus autonome puisque le Fonds n'interviendra qu'après l'obtention (ou non) des bourses de la DDCS³, de la CAF⁴ et de la JPA⁵ » explique Sylvie Lesage.

Les validations (ou non) des stages Bafa sont un temps fort qui valorise ou permet des recadrages. Elle se souvient d'un jeune « planté » au stage de base avec les Eclés qui a dû le

recommencer. Il est aujourd'hui engagé avec eux sur un groupe à l'année. Le guidage vers les stages pratiques est délicat. « Il faut un encadrement mais pas du cocooning » précise Nicolas Fourcade. Après trois ans de fonctionnement pour quarante jeunes, Anim'action a répondu aux objectifs. Il n'y a pas d'échecs à proprement parler puisque le Bafa n'est pas un but en soi, même s'il a orienté certains vers la petite enfance ou le sport éducatif. « C'est avant tout une pédagogie de la réussite, et ils en ont besoin » indique Sylvie Lesage. « C'est aussi un début d'engagement, une rencontre avec des valeurs d'éducation populaire... c'est ambitieux mais ils en ont aussi besoin » ajoute Nicolas Fourcade. « Finalement, c'était simple, note Sylvie en souriant, on a tous fait référence à notre propre expérience du Bafa ! ». ■

Jean-Louis Colombiès

(1) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

(2) Créés en 1989, les FAJ étaient initialement copilotés par l'État et les conseils généraux. Ils ont été décentralisés en 2005.

(3) Direction départementale de la cohésion sociale.

(4) Caisse d'allocations familiales.

(5) La Jeunesse au plein air.

I L'ANIMATION VOLONTAIRE, POUR QUOI FAIRE ?

BIBLIOGRAPHIE par Christelle Magdelaine

ENGAGEMENT DES JEUNES

OUVRAGE

Quand les jeunes s'engagent : entre expérimentations et constructions identitaires

Chantal de Linares, Valérie Becquet. – Paris : l'Harmattan, 2005. – 187 p. – (Débats jeunes / Injep)

ÉTUDE

Recruter autrement : les compétences issues du bénévolat étudiant, une chance pour l'entreprise

Association de la fondation étudiante pour la ville. – Décembre 2010. – 20 p. – Disponible sur www.recrute-rautrement.org rubrique « Ressources »

DOSSIERS

Le volontariat : un enjeu de société

In *Vers l'éducation nouvelle* (Ceméa), n° 544, octobre 2011, p. 20-63

Jeunes et associations : s'engager en confiance

In *Les Idées en mouvement* (La Ligue de l'enseignement), n° 177, mars 2010, p. 11-13

L'engagement des jeunes, une réalité

In *Camaraderie* (Les Francas), n° 285, avril-juin 2009, p. 9-16

Le volontariat, la coopération... ou comment progresser en faisant progresser l'autre

In *Camaraderie* (Les Francas), n° 282, juillet-septembre 2008, p. 9-16

INTERNET

WEB- www.injep.fr
Site de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, rubrique « Études et recherche/Participation et engagement »

WEB- <http://cpca.asso.fr>
Site de la Conférence permanente des coordinations associatives, rubrique « Engagement »

ANIMATION VOLONTAIRE

OUVRAGES

Le b-a ba du Bafa : préparer et réussir le Bafa

Élie Laffage. – Nantes : Éd. du Temps, 2006. – 159 p. (Le lien social)

Être l'animateur en centre de vacances, l'enfance en eux qui devient autre

André Sirota. – Paris : Ceméa, 1988. – 221 p.

ÉTUDE

Les stagiaires Bafa du Finistère

Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ) ; enquête réalisée pour la Direction départementale de la jeunesse et des sports du Finistère. – Octobre 2008, 56 p.

DOSSIERS

Quel avenir pour l'animation volontaire ?

In *Le Journal de l'animation*, n° 124, décembre 2011, p. 20-31

L'engagement des jeunes à travers le Bafa

In *Grandir ! Loisirs éducatifs et territoires* (Les Francas), n° 18, novembre-janvier 2010, 8 p.

Devenir animateur et directeur occasionnels aujourd'hui en centres de vacances et de loisirs

Isabelle Monforte ; OVLEJ. – *Bulletin de l'OVLEJ*, n° 7-8-9, octobre 2004, 12 p.

ARTICLES

Lettre ouverte à un animateur volontaire

Vincent Chavaroche. – In *Les Cahiers de l'animation, vacances, loisirs* (Ceméa), n° 76, octobre 2011, p. 4-5

Animer une colo : une expérience éducative

Jacques Chauvin. – In *Les Idées en mouvement* (La Ligue de l'enseignement), n° 190, juin-juillet 2011, p. 4

L'animation volontaire, élément fondamental des accueils collectifs de mineurs

Vincent Chavaroche, Alain Gheno. – In *Les vacances et l'animation : espaces de pratiques et représentations sociales* / sous la direction de Luc Greffier, Paris : l'Harmattan, 2011, p. 229-236

Animateurs professionnels et animateurs volontaires : comment éviter la confusion ?

Jean-Pierre Augustin ; Jean-Claude Gillet. – In *Anim'magazine* (UFCV), n° 187-188, novembre-décembre 2009, p. 22-23

De l'animation volontaire aux métiers de l'éducation spécialisée

In *Routes nouvelles* (EEDF), n° 218, mars 2008, p. 12

Les animateurs, entre militantisme et professionnalisme

Jean-Marie Mignon. – In *Le métier d'animateur*, Paris : la Découverte, 2005, p. 9-27

Une initiation au métier d'animateur : le Bafa

Francis Lebon. – In *Agora débats/jeunesse* (Injep), Paris : l'Harmattan, 2004, p. 40-51

INTERNET

Animation volontaire pilier du sens éducatif

Vincent Chavaroche, Alain Gheno. – À consulter sur www.cemea.asso.fr rubrique « Actualités et événements/ Prises de position des Ceméa », 19 juillet 2011

Qu'est-ce qu'un stage de formation ?

André Sirota. – À consulter sur www.cemea.asso.fr rubrique « Actualités et événements/Textes et actualités militants », 27 mars 2009

La formation des animateurs Bafa : quand la transmission des savoirs (se) fonde (sur) la rupture entre les âges

Jérôme Camus. – À consulter sur www.leris.org rubrique « Ressources/Animation/ Animation bénévole »

Le Bafa, une entrée ritualisée dans le monde des adultes

Olivier Douard. – À consulter sur www.leris.org rubrique « Ressources/Animation/ Animation bénévole »

WEB- www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
Site du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, rubrique « Bafa-BAFD »

Loisirs Éducation

Dossier Spécial - La revue de La JPA N°441 Décembre 2011

Confédération des organisations laïques de vacances et de loisirs d'enfants, d'adolescents et de jeunes - 21, rue d'Artois - 75008 PARIS
Tél.: 01 44 95 81 20 - Fax : 01 45 63 48 09 - Mél : lajpa@jpa.asso.fr Site Internet : www.jpa.asso.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION : Anne CARAYON • RESPONSABLE DE LA REVUE : Evelyne COGGIOLA-TAMZALI • SECRÉTAIRIAT DE RÉDACTION : Evelyne COGGIOLA-TAMZALI, Bernard LAVAL, Albert SOUSBIE • COMITÉ DE RÉDACTION : Evelyne COGGIOLA-TAMZALI, Jean-Louis COLOMBIES, Jean-Yves L'HELGOUALC'H, Christelle MAGDELAIN, Albert SOUSBIE, Gilles VANRYSSSEL • CONCEPTION/RÉALISATION : Gilles L'HOSPITALIER - Tél. : 06 22 76 01 23 • IMPRESSION : Imprimerie Centr'imprim • Papier recyclé

LA JEUNESSE AU PLEIN AIR

Une confédération laïque née en 1938 composée de 45 organisations nationales, 95 comités départementaux et 14 unions régionales.

DES VALEURS

Laïcité, Solidarité, Citoyenneté

DES CONVICTIONS

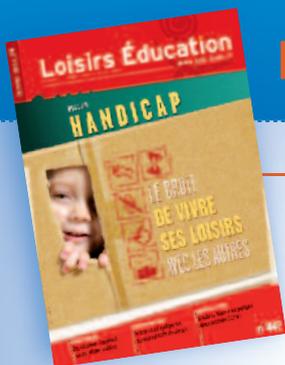
La JPA agit pour que les vacances et les loisirs éducatifs soient reconnus comme temps éducatifs complémentaires à ceux de l'école et de la famille : elle milite pour une éducation globale qui soit active et coopérative, le temps de l'école et le temps des loisirs y concourant en complémentarité.

Elle agit pour des loisirs qui, par les valeurs qui les sous-tendent et par les pratiques mises en œuvre, prolongent l'éducation dispensée par l'École de la République.

DES PUBLICATIONS

La revue Loisirs Education

Chaque trimestre, un dossier sur les colonies de vacances, les centres de loisirs et les temps périscolaires.



Les brochures des conférences de La JPA

Présentation de résultats d'études et de recherches sur des thèmes liés à l'enfance et à la jeunesse.



Service publications
01 44 95 81 24

Achat par CB sur www.jpa.asso.fr

La revue Spécial Directeur ACM

Spécialement recommandée aux directeurs des accueils collectifs de mineurs (ACM), ce numéro présente la réglementation en vigueur sous forme de questions-réponses simples.



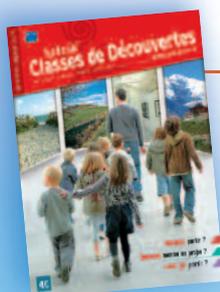
Le Guide Enfants et Espaces

Ce guide juridique est la référence des professionnels de l'enfance et de la jeunesse.



Spécial Classes de découvertes et Spécial Séjours scolaires

Ces deux brochures aident les enseignants du premier et du second degrés à monter leurs projets de séjours.



LE RÉSEAU DE LA JEUNESSE AU PLEIN AIR

Une confédération laïque née en 1938 composée de :

- 45 organisations nationales,
- 95 comités départementaux,
- 14 unions régionales.

Pour des vacances et des loisirs éducatifs.

www.jpa.asso.fr



Organisateurs de séjours et formateurs

- Association nationale pour adultes et jeunes handicapés (Apajh)
- Association touristique des cheminots (ATC-Cheminots de France)
- Association nationale de gestion des séjours et des centres de vacances des enfants et adolescents de La Poste (Avea-La Poste)
- Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa)
- Confédération des maisons des jeunes et de la culture de France (CMJCF)
- Les CMR, la musique à la portée de tous
- Éclaireuses - Éclaireurs de France (EEDF)
- Fédération française des maisons de jeunes et de la culture (FFMJJC)
- Fédération nationale des foyers ruraux (FNFR)

- Fédération nationale Léo Lagrange (FNLL)
- Foeven fédération des AROÉVEN
- Fédération unie des auberges de jeunesse (Fuaj)
- Hygiène par l'exemple (HPE)
- Institut de formation, de recherche et de promotion (Iforep)
- Fédération nationale des Francas
- Ligue de l'enseignement
- Union des centres sportifs de plein air (UCPA)
- Fédération générale des associations départementales des pupilles de l'enseignement public (FGPEP)

Syndicats

- Confédération générale du travail - force ouvrière (CGT-FO)
- Fédération syndicale unitaire (FSU)
- Syndicat des enseignants - UNSA (SE-UNSA)
- Syndicat de l'encadrement de la Jeunesse et des Sports (SEJS)
- Syndicat de l'inspection de l'Éducation nationale (Sien-UNSA Education)
- Syndicats généraux de l'Éducation nationale et de la recherche publique-CFDT (Sgen-CFDT)
- Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public-FSU (Snep-FSU)
- Syndicat national des enseignants de second degré-FSU (Snes-FSU)
- Syndicat national unitaire des instituteurs, des professeurs d'école et PEGC-FSU (SNUipp-FSU)
- Union nationale des syndicats autonomes - Éducation

Associations partenaires de l'école

- Association française d'astronomie (AFA)
- Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (Anateep)
- Conseil national des associations familiales laïques (Cnafal)
- Fédération des délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN)
- Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)
- Fédération française des clubs Unesco
- Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN)
- Office central de la coopération à l'école (OCCE)

Organisations de jeunes

- Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev)
- La mutuelle des étudiants (LMDE)
- Union nationale des étudiants de France (Unef)
- Union nationale lycéenne (UNL)

Comités d'entreprise

- Caisse centrale d'activités sociales du personnel des industries électrique et gazière (CCAS)
- Comité de gestion des centres de vacances du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer (CGCV)
- Comité Régie d'Entreprise - RATP

Collectivités territoriales

- Réseau français des villes éducatrices

Confédération des organisations laïques de vacances et de loisirs d'enfants, d'adolescents et de jeunes
Association éducative complémentaire de l'enseignement public

La Jeunesse au plein air - 21 rue d'Artois - 75008 Paris
tel : 01 44 95 81 20 - fax : 01 45 63 48 09 - mél : lajpa@jpa.asso.fr